

CHAMBRE DES COMMUNES,  
SALLE DE COMITÉ N° 32,  
OTTAWA, 10 avril 1907.

Le Comité spécial permanent des Comptes publics a l'honneur de vous présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives et autres documents concernant le paiement de \$488.48 à la *Munroe Commission Company*, se rapportant au Transcontinental, tel que mentionné à la page W-260,—de \$1,283.23 à la même compagnie pour le même objet, tel que mentionné à la page W-258,—et de \$504.58 (ou tout autre paiement) à la compagnie Barber et Ellis pour le même objet, tel que mentionné aux pages W-260 et W-341-344 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice expiré le 30 juin 1906, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment,—et pour l'information de la Chambre, il soumet avec le présent rapport la preuve faite jusqu'à date par les dits témoins, et les dossiers produits. Votre comité recommande aussi que ces documents soient imprimés, et que la règle 72 soit suspendue à cet effet.

VICTOR GEOFFRION,  
*Président.*